

Composante 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MASSM1_201
 Version d'étape Master 1 Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques Appliquées et Analyse Décisionnelle

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOP et EC AOP si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)")	SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles		
											Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
											Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
SEMESTRE 1																						
SMMAS1	SMMAS1A			Statistiques fondamentales 1	5						écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	75 %	5	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%	
SMMAS1	SMMAS1B			Techniques d'enquêtes	4						écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%	
SMMAS1	SMMAS1C			Recherche opérationnelle	4						écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%	
SMMAS1	SMMAS1D			Programmation orientée objet	4			écrit	4											4		
SMMAS1	SMMAS1E			Bases de données	5			écrit	4											5		
SMMAS1	SMMAS1F			Logiciels statistiques 1	4						écrit	1 (2h)	100 %				écrit	2h	100 %	4		
SMMAS1	SMMAS1G			Anglais & Communication	4															4		
SMMAS1	SMMAS1G	O	SMMAS1G1	Communication	1.5	MASSM1_201		écrit ou autre	4											1.5		
SMMAS1	SMMAS1G	O	YSMMAT1G	MM. Anglais (M1-S1)	2.5	MAT1M1_201		écrit ou autre	4											2.5		
SEMESTRE 2																						
SMMAS2	SMMAS2A			Statistiques fondamentales 2	4						écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%	
SMMAS2	SMMAS2B			Logiciels statistiques 2	4						écrit	1 (2h)	100 %				écrit	2h	100 %	4		
SMMAS2	SMMAS2C			Analyse de données	4						écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%	
SMMAS2	SMMAS2D			Classification	4						écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%	
SMMAS2	SMMAS2E			Informatique de l'entreprise	3						écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	75 %	3	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%	
SMMAS2	SMMAS2F			Humanités	3															3		
SMMAS2	SMMAS2F	O	SMMAS2F1	Anglais	2	MASSM1_201		écrit ou autre	4											2		
SMMAS2	SMMAS2F	O	SMMAS2F2	Communication	1	MASSM1_201		écrit ou autre	4											1		
SMMAS2	SMMAS2G			Stage ou projet	8			rapport ou oral	4											8		
				EEMASTER Engagement Etudiant (hors maquette)	0																	

MCC adoptées par la CFVU du 26/09/2023

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/ CC	tout au long de l'année	CT
B/ CC + CT		CT
C/ CT	à l'issue du semestre	CT

Compensation de éléments affectés de leur coefficient dans une UE
 Compensation des UE (avec leur coefficients) dans le semestre sauf pour le semestre 2 où l'UE stage ne rentre pas dans la compensation
 Pas de compensation des 2 semestres de la même année

Le nombre d'épreuves des CC indiqués dans le tableau est le minimum auquel on s'engage, mais l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves. Le mode de calcul de la note de CC (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre de CC et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant le début de l'enseignement.

Absences justifiées aux CC : dans chaque élément, en première session, une épreuve de rattrapage pourra être organisée, avant la fin du semestre, pour rattraper les absences justifiées en cours de semestre aux différents contrôles continus. Lorsque l'élément n'est évalué qu'en contrôle continu, le dernier contrôle du semestre pourra ne pas être concerné par cette mesure. Les modalités précises de rattrapage pour les absences justifiées seront précisées en début de chaque enseignement.

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

Pas d'AJAC

D/ **ECI*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
- Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	moyenne pondérée des notes	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABI)